

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 5

Artikel: Katarisk : catastrophes et situations d'urgence en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPRECIATION DES RISQUES DU POINT DE VUE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Katarisk – Catastrophes et situations d'urgence en Suisse

OFPP. Quelles sont les menaces actuelles? Quelle importance ont-elles? Proposant une analyse des risques pertinents du point de vue de la protection de la population, l'étude «Katarisk», qui vient de paraître, constitue une base pour la planification des moyens des organisations partenaires.

L'étude «Katarisk – Catastrophes et situations d'urgence en Suisse» fait suite au rapport «Katanos» paru en 1995. Les organes spécialisés de la Confédération et des assurances ne se sont pas contentés d'actualiser cette étude; ils l'ont complètement remaniée. Ce sont en particulier les événements non exceptionnels ainsi que les expériences tirées des catastrophes survenues au cours des dernières années qui ont été inclus dans cette étude. Les données ont été traitées du point de vue de la protection de la population.

L'étude examine les dangers de manière systématique en utilisant la méthode suivante:

- L'analyse des risques répond à la question: que peut-il arriver?
- L'appréciation des risques répond à la question: à quel point nous sentons-nous concernés?
- L'analyse comparative met en évidence l'importance des risques.

L'étude traite principalement des dangers nécessitant une intervention du système coordonné de protection de la population.

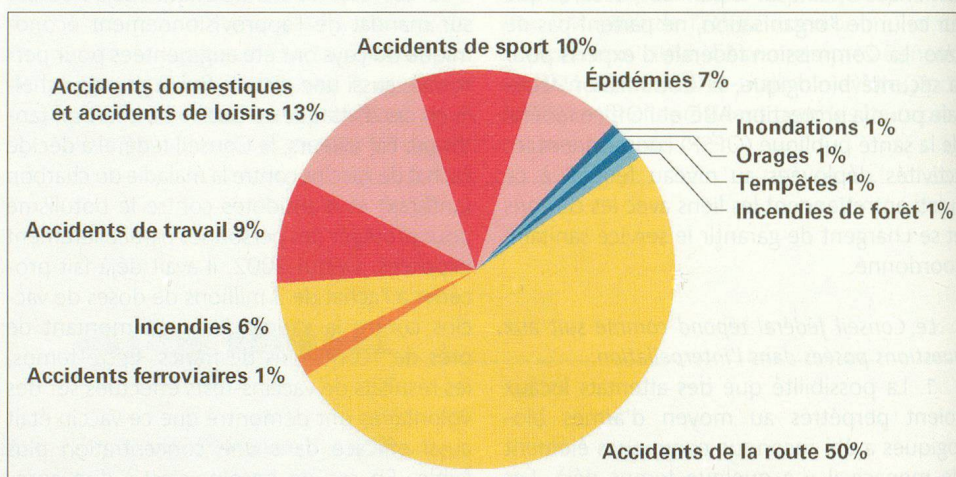
Séismes, épidémies, inondations

D'après le rapport, les catastrophes et les situations d'urgences représentent actuellement la moitié de l'ensemble des risques inhérents aux dangers analysés. Les séismes violents, les épidémies graves et les inondations affectant toute une région comptent parmi les dangers les plus importants. L'autre moitié des risques se compose d'événements non exceptionnels tels les accidents de la route ou de travail, les accidents domestiques et les accidents de loisirs.

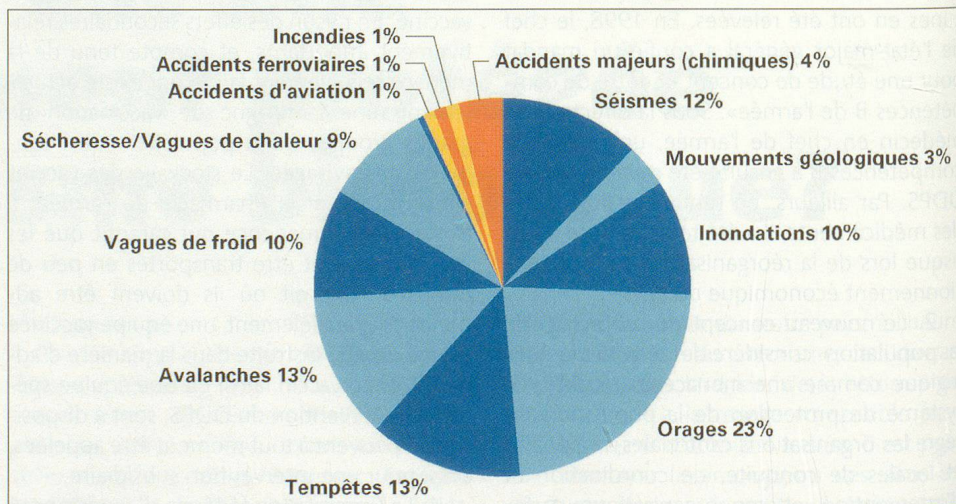
Les priorités en matière de gestion des risques diffèrent selon le niveau de planification (local, régional, cantonal, intercantional ou national).

Au niveau local, les risques liés aux événements non exceptionnels ont la priorité. C'est pourquoi les moyens locaux des organisations partenaires sont avant tout axés sur ce type d'événements.

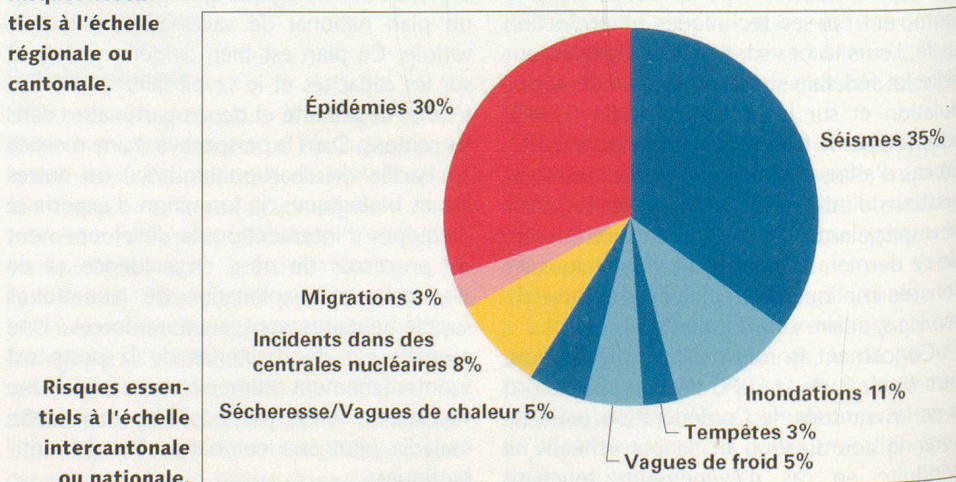
Au niveau régional ou cantonal, ce sont les risques dus aux catastrophes de portée locale ou régionale qui se situent au centre des préoccupations. Ce n'est qu'à ce stade que la protection de la population intervient. En effet, pour maîtriser de tels événements, tous



Risques essentiels à l'échelle locale.

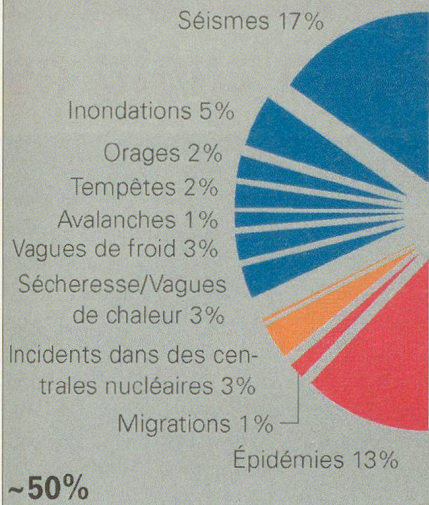


Risques essentiels à l'échelle régionale ou cantonale.

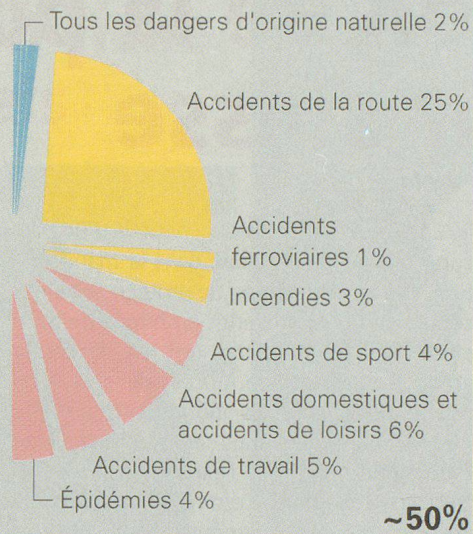


Risques essentiels à l'échelle intercantonale ou nationale.

Catastrophes et situations d'urgence



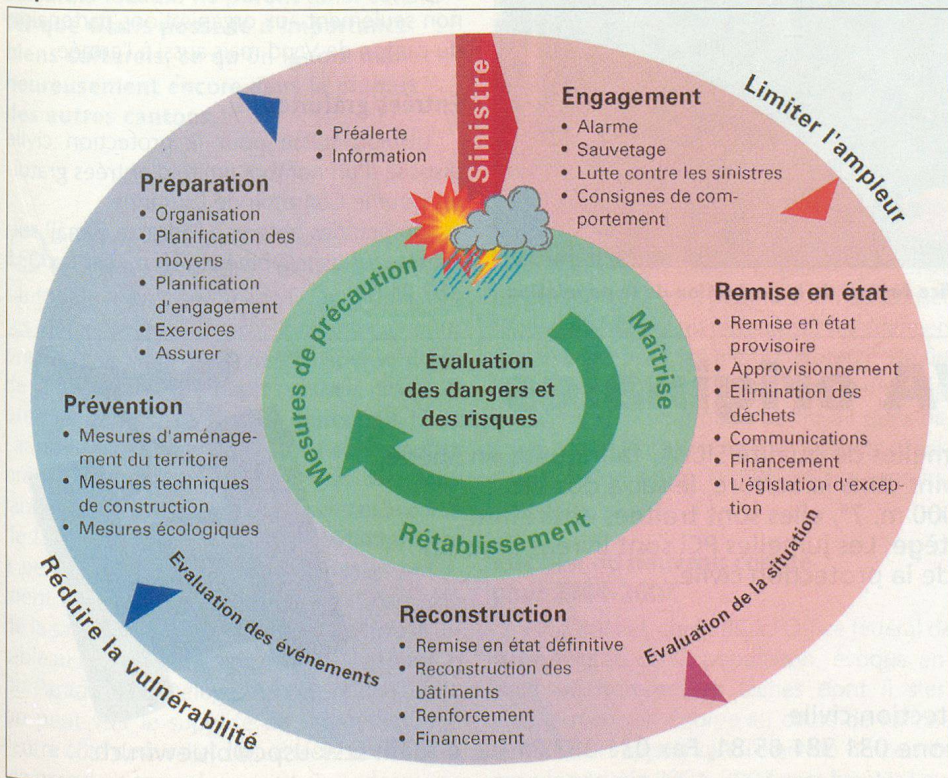
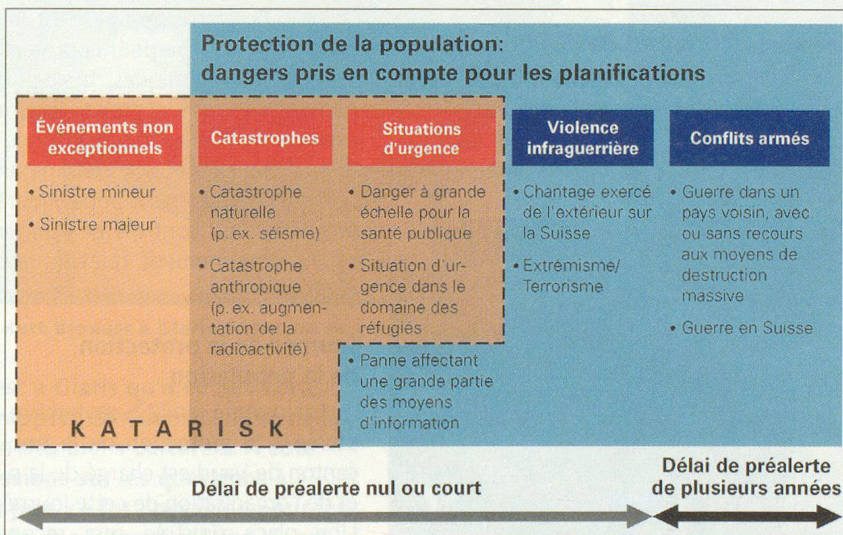
Événements non exceptionnels



Aperçu comparatif des risques analysés.

Dangers pris en considération dans le cadre de Katarisk.

Éléments de la gestion globale des risques.



les moyens locaux et régionaux doivent être engagés et complétés par des moyens supplémentaires provenant des régions non touchées.

Au niveau intercantonal ou national, ce sont les risques liés à des catastrophes d'ordre suprarégional telles que des séismes violents, des épidémies graves et des contaminations radioactives qui sont au premier plan. La maîtrise de tels événements implique l'engagement de tous les moyens disponibles moyennant une coordination aux plans suprarégional et national. Le cas échéant, les moyens peuvent être renforcés par des secours internationaux.

Moyens nécessaires

Les moyens des organisations partenaires que sont la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique et les systèmes techniques sont définis à partir des expériences faites lors d'événements fréquents (événements non exceptionnels). Les moyens servant à maîtriser des événements non exceptionnels sont sans cesse améliorés. Ils atteignent ainsi un haut degré d'efficacité.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, l'efficacité est accrue puisqu'un organe de conduite est chargé de la coordination des opérations et que les moyens des autres organisations partenaires sont renforcés par ceux de la protection civile. Les interventions en vue de maîtriser une catastrophe ou une situation d'urgence se font donc sous une direction commune.

Utilité du système coordonné

«Katarisk» est un document de base qui permet de planifier les moyens du système coordonné de la protection de la population en fonction des risques. Il doit être complété par les appréciations des risques spécifiques à chaque zone aux plans local, régional et cantonal. Cela se traduit concrètement de la manière suivante:

- Les planifications doivent se fonder sur les risques les plus importants aux différents échelons (commune/région, canton, Confédération).
- Les lacunes doivent tout d'abord être comblées dans le cadre du système coordonné de la protection de la population (à tous les niveaux) et seulement ensuite, grâce à des moyens supplémentaires, dans chaque organisation partenaire.

Comme l'étude le montre, il faut organiser le système sur la base des moyens disponibles aux échelons inférieurs. Il n'est pas nécessaire que chacun soit en mesure de tout faire.

Le rapport «Katarisk» est disponible en allemand, français, italien et anglais au prix de 29 francs.

Pour le commander, veuillez vous adresser à l'Office fédéral de la protection de la population, Conception et coordination, Monbijoustrasse 51 A, 3003 Berne, fax 031 324 87 89, e-mail: forschung@babs.admin.ch